



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

Conseil d'établissement École Saint-Zotique Procès-verbal du mercredi 4 juin 2014

Étaient présents :

Alain Provost	Directeur d'école
Yves Germain	Enseignant
Marie-Claude Côté	Enseignante
Philippe Tétreau	Enseignant
Rachel Demers	Service de Garde
Barbara Brisson	Secrétaire
Anne-Marie Émond	Parent
Julie Sauvageau	Parent
Sophie Boucher	Parent
Damaris Ayong	Parent
Christopher Hall	Parent
Julie Mercure	Milieu éducatif La Source

Étaient absents :

aucune absence

1. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

Ajout au varia :

15.1 Cours de zumba

Sophie Boucher propose d'adopter la résolution **CÉ-2014-06-04-157**. La résolution stipule ce qui suit : «Le conseil d'établissement décide d'adopter l'ordre du jour proposé».

La résolution **CÉ-2014-06-04-157** est adoptée à l'unanimité.



2. Vérification du quorum (art. 61, LIP)

Il y a quorum pour tenir la réunion.

3. Parole au public (art. 68 LIP)

4. Suivi au procès-verbal du 21 mai doc.

- Le 23 mai dernier a eu lieu la partie de kinball.
- La séance d'essayage pour l'uniforme de l'école a eu lieu lundi dernier. Plusieurs parents se sont présentés. Il est possible de passer une commande jusqu'au 6 juin.
- La rencontre pour les parents du préscolaires a eu lieu. Sur 14 inscriptions à la mat. 4 ans, 10 se sont présentés. En maternelle 5 ans, 20 parents sur 27 se sont présentés. Cela représente une augmentation par rapport à l'an dernier.
- La plantation de fleurs a eu lieu samedi le 31 mai. La devanture de l'école en est embellie.

5. Approbation du procès-verbal du CÉ du 21 mai (doc.) (art. 69. LIP)

Yves Germain propose l'approbation du procès-verbal du CÉ du 21 mai 2014.
Résolution CÉ-2014-06-04-158.

La résolution **CÉ-2014-06-04-158** est approuvée à l'unanimité.

6. Mot de la présidente

- Madame Ayong remercie les membres du conseil d'établissement pour l'excellence du climat lors des rencontres.

7. Mot de la direction

- La direction remercie les membres du CE pour leur participation et leur assiduité. M. Provost invite tous les membres à se représenter aux élections l'an prochain.
- La direction remercie spécialement Madame Ayong pour sa présidence.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

- La direction annonce son départ pour l'école Ludger-Duvernay/Annexe Charlevoix le 30 juin prochain. Ce sera M. Patrick Béchard, actuellement directeur adjoint de l'école Ludger-Duvernay/Annexe Charlevoix, qui prendra la relève à la direction de l'école Saint-Zotique dès le 1^{er} juillet 2014.

8. Approbation des fournitures scolaires (art. 77.1, LIP) .doc

Sophie Boucher propose l'approbation des fournitures scolaires pour l'année 2013-2014.

CÉ-2014-06-04-159

9. Approbation de différents transferts de fonds (art. 94, LIP)

Christopher Hall propose l'approbation du transfert de fonds selon les coûts réels moins le remboursement des taxes tel que prévu à la politique de la CSDM. **CÉ-2014-06-04-160.**

- Sortie à CoOpéra pour le transport scolaire
- Sortie à la colonie des grèves de Contrecoeur
- Montant pour les prix de participation lors de la kermesse de fin d'année

10. Mot de la déléguée au comité de parents de la CSDM

11. Mot des représentants du personnel enseignant

- Marie-Claude Côté remercie les membres du conseil pour les fonds pour l'album des finissants.

12. Mot de la représentante du personnel du service de garde

- Madame Demers remercie M. Provost pour son travail et les membres du conseil d'établissement pour leur implication.



13. Mot de la représentante de la communauté

- Madame Mercure remercie le conseil d'établissement d'avoir accepté sa candidature pour le poste disponible aux membres de la communauté. Elle informe le CE de son intérêt pour être présente l'an prochain.

14. Varia

14.1 Cours de zumba

Madame Sauvageau demande à la direction la possibilité que Caroline Lantin donne ses cours de zumba à l'école et qu'une partie de la location soit au profit de la fondation. Selon la direction, l'argent ne reviendrait pas à la fondation, mais à la CSDM. Il y aura vérification auprès de la CSDM.

15. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée 18 h 50.

Approuvé à la séance du conseil d'établissement du 2014.

Le directeur,

La présidente,

Alain Provost

Damaris Ayong